



Allocution d'ouverture de Monsieur le Directeur Général lors de l'atelier de dissémination du rapport de Bank Al-Maghrib et de la Banque Mondiale sur l'évaluation des risques climatiques dans le secteur bancaire marocain

Casablanca, 9 mai 2024

Bonjour à toutes et à tous

Je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre qui va aborder un sujet d'une actualité brûlante ; il s'agit de la présentation des conclusions du rapport élaboré conjointement par la Banque Mondiale et Bank Al-Maghrib sur l'évaluation des risques climatiques dans le secteur bancaire marocain.

Permettez-moi tout d'abord de saluer la collaboration entre ces deux institutions qui est remarquable et remercier tous les experts et responsables ayant réalisé et supervisé ce rapport. Je remercie en particulier Monsieur Nadir Mohamed, Directeur en charge de la Région MENA, Monsieur Jean Pesme, Directeur pratique globale du secteur financier, Monsieur Jesko Hentschel, Directeur Maroc, de la Banque Mondiale et Monsieur Djibrilla Adamou Issa, Manager pratique globale du secteur financier dans la région MENA ainsi que Monsieur Martijn Regelink qui a piloté ce projet.

Je remercie également l'AFD ainsi que nos autres partenaires qui ont contribué à ce rapport.



Je tiens aussi à saluer la présence parmi nous des représentants des Départements ministériels, des régulateurs financiers, des banques, des institutions financières nationales et internationales et des médias.

L'objectif de cet atelier est de vous présenter les résultats de l'étude et d'échanger avec vous sur des questions liées au changements climatiques et à la transition vers une économie verte. Cette transition pourrait constituer avec la transition numérique les deux paradigmes les plus transformateurs de nos sociétés et nos économies.

Le Maroc est situé dans une région fortement exposée aux risques climatiques. Ainsi, selon le dernier rapport de l'institut sur les ressources naturelles mondiales, 12 pays de la région MENA, incluant le Maroc figurent parmi les 17 économies les plus impactées par le stress hydrique dans le monde.

Selon de nombreuses études incluant des études de la Banque Mondiale, l'inaction face au changement climatique pourrait entraîner des pertes très importantes en termes de PIB. Cependant, comme l'ont montré certaines recherches présentées à la COP28, la transition énergétique, en créant de nouvelles opportunités, pourrait favoriser la croissance dans la région.

Face à ce défi, le Maroc n'avait pas d'autres choix que de mettre en place des stratégies qui sont aujourd'hui conduites sur plusieurs fronts pour lutter contre les changements climatiques.



Ces stratégies visent à porter la part des ressources énergétiques vertes à 52 % dans le mix énergétique d'ici 2030 et à atteindre une décarbonation à hauteur de 96% en 2050 et à développer les infrastructures résilientes au climat et en particulier au stress hydrique.

De Même, le gouvernement a revu sa politique de subvention des prix de l'énergie et est en train d'adapter sa politique fiscale pour qu'elle soit incitative pour promouvoir le verdissement de l'économie.

Par ailleurs, le gouvernement travaille en concertation avec les autres parties concernées sur la mise en place d'une stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique.

Cette stratégie fait partie des réformes qui sont soutenues par la facilité sur la résilience et la durabilité accordée par le FMI au Maroc, en 2023, pour un montant de 1,3 milliards de dollars.

Si la responsabilité première de lutte contre les risques climatiques revient aux gouvernements, les Banques Centrales sont aussi concernées puisque ces risques peuvent avoir des impacts sur la stabilité des prix et sur la stabilité financière.

Ainsi, Bank Al-Maghrib a commencé à intégrer les enjeux climatiques dans ses activités dans le sillage de la Cop 22. Toutefois, les risques climatiques sont systémiques et complexes et ils transcendent les frontières nationales et les secteurs économiques.



C'est pourquoi Bank Al-Maghrib a rejoint, en 2018, le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier, (NGFS) pour en être l'un des membres fondateurs. Les travaux et les études de ce réseau permettent à ses membres de bénéficier de l'expertise et des compétences aidant à élaborer les politiques de supervision de la gestion de ces risques par les banques.

Bank Al-Maghrib a publié, en 2021, la première Directive réglementaire sur la gestion des risques climatiques par les banques.

Le rapport objet de notre rencontre, dont l'élaboration a pris deux ans, constitue une autre étape majeure dans le processus de mise en place progressive d'un cadre de régulation des risques liés au climat.

Cette étude a permis d'aider à mieux comprendre les enjeux climatiques, à identifier les sources potentielles de risques liés au climat, et d'établir et tester des méthodologies et des outils de mesure de risques financiers liés au climat.

Ce travail a pu fournir en effet les premières estimations de l'impact des chocs climatiques, selon plusieurs scénarios, sur les bilans la solvabilité et la rentabilité des banques.

L'étude a également permis de tirer les leçons des difficultés rencontrées en termes de data sur les risques liés au climat et au plan de la modélisation, compte tenu de la complexité des liens entre les impacts macroéconomiques, financiers et climatiques.



Le travail en cours sur le développement de la taxonomie climatique au niveau du gouvernement avec les parties concernées dont Bank Al-Maghrib et avec le soutien de la Banque Mondiale devrait contribuer à réduire le gap en données.

Enfin, cet exercice va nous permettre de continuer à faire évoluer le cadre réglementaire et à améliorer l'évaluation des risques climatiques tout en remédiant aux défis conceptuels et techniques rencontrés.